

Direction des moyens généraux Service des finances

# Commune de DINARD PROJETS DE BUDGETS PRIMITIFS 2021 NOTE DE PRÉSENTATION

#### **Sommaire**

Préambule (rappel de la réglementation)	2
1/ Budget principal - Commune de Dinard	3
2/ Budget annexe - Service d'alimentation en eau	15
3/ Budget annexe - Service d'assainissement	18
4/ Budget annexe - Port public	21
5/ Budget annexe - Dinard Festival du Film Britannique	24
6/ Consolidation hudgétaire	26

Envoyé en préfecture le 01/04/2021

Reçu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le

ID: 035-213500937-20210329-BP2021\_ASS\_B-BF

#### **PRÉAMBULE**

Le vote du budget primitif (BP) étant l'acte politique majeur d'une collectivité, il paraît opportun de rappeler les principales dispositions réglementaires.

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ou loi NOTRe, en son article 107 prévoit « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. ».

L'instruction budgétaire et comptable M14, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997, rend possible le vote du budget primitif avec la reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur et l'affectation provisoire des résultats de l'exercice antérieur.

La conformité des comptes et des résultats entre les comptes de gestion du comptable public et les écritures (mandats, titres et écritures d'ordre) du budget principal et des budgets annexes de la commune pour 2020, attesté par le comptable le 11 mars 2021, nous permet de reprendre dans les budgets les résultats de fonctionnement et d'investissement dans l'attente du vote des comptes administratifs 2020.

Les articles L 1612-4 et L 1612-5 du Code Général des Collectivités territoriales posent le principe selon lequel les collectivités territoriales doivent voter leur budget en équilibre réel. En d'autres termes, la section de fonctionnement doit dégager des ressources suffisantes pour remboursement les emprunts (le capital). Pour simplifier, la dette ne peut être remboursée par de l'emprunt.

Selon la réglementation, les budgets des communes de plus de 10 000 habitants sont votés soit par nature, soit par fonction. Les budgets des communes de moins de 10 000 habitants sont votés par nature et ils comportent obligatoirement une présentation fonctionnelle pour les communes de plus de 3 500 habitants.

Les projets de budgets primitifs 2021 du budget principal et des budgets annexes sont présentés par nature avec modalité de vote par chapitre.

Cette note vise donc à restituer les principales informations justifiant les propositions d'inscriptions de crédits, pour chaque projet de budget, avec une présentation par chapitre et la comparaison avec l'exercice 2020 (budget initial, pour mémoire construit avec l'épisode de crise sanitaire). Elle concerne :

- le budget principal de la Commune de Dinard,
- le budget annexe du service d'alimentation en eau,
- le budget annexe du service de l'assainissement,
- le budget annexe du port,
- le budget annexe Dinard Festival du Film Britannique.

Globalement, ces cinq projets de budgets primitifs pour 2021 totalisent, toutes sections confondues, **62 842 955.16** € contre 57 190 060.71 € en 2020 et 53 351 179,69 € en 2019.

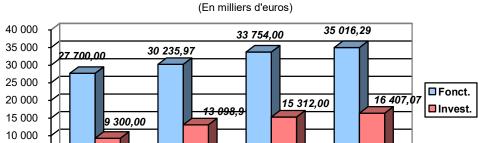
#### PROJET DE BP 2021 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le projet de budget primitif de l'exercice 2021 s'équilibre par section, en intégrant les résultats de l'exercice 2020 repris par anticipation et les restes à réaliser. L'équilibre global du budget principal s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT	BP 2021 (VOTE)	RAR <sup>1</sup> 2020	RESULTAT 2020 <sup>2</sup>	TOTAL
Recettes	27 878 918,00		7 137 369,14	
Dépenses	35 016 287,14			35 016 287,14
INVESTISSEMENT	BP 2021 (VOTE)	RAR 2020	RESULTAT 2020	TOTAL
Recettes	16 228 835,54	178 233,33		16 407 068,87
Dépenses	15 090 113,12	090 113,12		16 407 068,87
			Total BP 2021	51 423 356,01

En euros

Globalement, le projet de BP 2021 s'élève à 51 423 356,01 € contre 49 066 000 € en 2020 et 43 334 876.64 € en 2019 :



# Evolution des sections présentées au budget primitif

L'analyse des deux sections de fonctionnement et d'investissement, qui suit, permet de l'expliquer de la manière suivante :

2020

2021

La section de fonctionnement est présentée en augmentation de 3.7% par rapport à 2020 (budget initial): ce taux est ainsi nettement inférieur aux évolutions constatées entre 2019 et 2020 (+11.6%) et entre 2018 et 2019 (+9.2%). Les efforts restent maintenus afin de contenir les charges à caractère général (chapitre 011) tout en pourvoyant la commune de nouveaux outils optimisant sa gestion (informatique, externalisation, communication, audit...). La masse salariale fait également l'objet d'un suivi rigoureux, tout comme l'optimisation des recettes.

5 000

2018

2019

<sup>1</sup> Reste à réaliser

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cumul reporté au 31/12/N-1. Si inscrit en dépenses, report déficitaire ; si inscrit en recettes, report excédentaire

Envoyé en préfecture le 01/04/2021 Recu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le

ID: 035-213500937-20210329-BP2021\_ASS\_B-BF

- Les excédents de fonctionnement et d'investissement de 2020 sont repris : + 7.137 K€ en fonctionnement et 95 K€ en investissement. Pour le fonctionnement, il traduit notamment la maîtrise des dépenses voire la non-dépense sur l'exercice 2020, dans un contexte sanitaire contraint, entraînant une forte perte de recettes.
- La reprise de l'excédent de fonctionnement permet de dégager un autofinancement prévisionnel important (chapitre 023) de 9 144 K€, qui fera l'objet, en grande majorité, d'une proposition d'affectation à l'investissement.
- Avec un recours à l'emprunt de 2.5 M€, uniquement envisagé pour couvrir des acquisitions foncières, la prévision d'investissement est portée à 9.165 K€, auxquels s'ajoutent les Restes à Réaliser à hauteur de 1.222 K€. Fort de sa capacité d'autofinancement (CAF), la commune dégage une marge sur la section d'investissement à hauteur de 4.107 K€: celle-ci est sanctuarisée sur la ligne des immobilisations en cours, en vue d'une mobilisation sur 2021 et/ou les années à venir, la section d'investissement devant être présentée à l'équilibre. Le total de dépenses réelles d'investissement est de 14.494 K€: il dépasse les 13.352 K€ présentés au BP 2020 et ce, sans cession immobilière.
- Enfin les taux d'imposition restent constants.

#### 1.1. Les recettes de fonctionnement

Afin de faciliter la comparaison entre les exercices au regard de la situation budgétaire exceptionnelle de 2020, la vue d'ensemble suivante compare le budget primitif 2021 au budget 2020 <u>final</u> (primitif + décisions modificatives). Pour rappel, le budget primitif 2020 a en effet connu une diminution de 1 802 K€ au cours de l'exercice, principalement en raison de l'arrêt de la saison culturelle et de l'arrêt de certaines activités de la ville (casino, commerces, tourisme...)

La vue d'ensemble des recettes de fonctionnement est la suivante :

#### En milliers d'euros

Chap	Libellé	BP 2020	BP 2020	BP 2021	Evolution BP21 / BP20 (+DM)	
		(initial)	(+ DM)	(projet)	Montant	%
013	Atténuations de charges	234,00	234,00	200,00	-34,00	-14.5%
70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	2 864,80	1 948,77	2 108,62	160,23	8.2%
73	Impôts et taxes	21 480,00	20 558,81	21 548,09	989,19	4.8%
74	Dotations et participations	3 629,00	3 512,97	3 285,71	-226,97	-6.5%
75	Autres produits de gestion courante	1 182,00	890,00	718,21	-172,00	-19.3%
Total des recettes de gestion courante		29 389,80	27 144,55	27 861,04	716,45	2.6%
76	Produits financiers	1,00	1,00	1,00	0,00	-
77	Produits exceptionnels	13,00	16,20	8,94	-7,20	-44.8%
Tota	Il des recettes réelles de fonctionnement	29 403,80	27 161,75	27 870,98	709,25	2.6%
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	4,20	444,20	7,93	-436,20	ns
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		4,20	444,20	7,93	-436,20	ns
Total hors report de résultat		29 408,00	27 605,95	27 878,92	273,05	1.0%
002	Résultat reporté (excédent)	4 346,00	4 346,00	7 137.37	2 791,00	64.2%
Total recettes fonctionnement		33 754,00	31 951,95	35 016,29	3 064,05	9.6%

Recu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le

ID: 035-213500937-20210329-BP2021\_ASS\_B-BF

L'évolution globale entre le budget final 2020 et le projet de BP 2021 est de 9.6%. Hors report du résultat de 2020 (7.137 K€), **l'augmentation n'est plus que de 1%** : la commune mise en effet sur une situation budgétaire à mi-chemin entre le réalisé 2019 et le réalisé 2020, en l'état actuel des connaissances sur l'évolution de la situation sanitaire.

#### a. La fiscalité (chapitre 73)

Principale source de financement, elle constitue 77% des recettes de fonctionnement attendues et s'élève à 21.548 K€ au BP 2021, soit + 4.8% par rapport au budget final 2020.

#### La fiscalité directe (impôts locaux)

Les taux, inchangés depuis 2013, seront reconduits en 2021, conformément aux orientations budgétaires examinées par le Conseil municipal, le 6 mars dernier. On rappellera au préalable que le taux de la taxe d'habitation est figé jusqu'à 2022 inclus.

Taxe d'habitation	18,40 %
Foncier bâti <sup>3</sup>	31,64 %
Foncier non bâti	58,92 %

L'augmentation du chapitre est avant tout liée aux nouvelles modalités de distribution de la fiscalité directe. En effet, à compter de 2021, les communes ne perçoivent plus le produit de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales, dont la suppression progressive s'achèvera en 2023 pour tous les contribuables.

Cette perte de ressources est compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB): le taux départemental de TFBP 2020 (19.9%) vient s'additionner au taux communal 2020 (31.64%), qui composent alors le nouveau taux communal de référence : 51.54%. Un mécanisme correcteur (« COCO ») a été prévu pour rééquilibrer les communes sous-compensées et les communes surcompensées. Il garantit ainsi à chaque commune une compensation à hauteur du produit de TH perdu.

Par ailleurs, à compter de 2021, la base d'imposition de TFPB et de CFE des établissements industriels est réduite de moitié. Cette disposition conduira à une diminution de moitié de la cotisation des établissements industriels. Une compensation sera assurée par l'Etat.

Ces nouvelles modalités entrainent la disparition de l'allocation compensatrice de la taxe d'habitation et l'apparition d'une nouvelle allocation compensatrice relative à la diminution de moitié des bases d'imposition des établissements industriels. Ces allocations émargent au chapitre 74.

Il convient de préciser que ces modifications sont **sans impact pour le contribuable** et donc sans hausse de la pression fiscale.

-

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Taux communal

ID: 035-213500937-20210329-BP2021\_ASS\_B-BF

Les bases seront notifiées à la toute fin du mois de mars par les services de l'Etat. Ceux-ci ont toutefois fourni le 9 mars les bases prévisionnelles susceptibles d'être modifiées à la marge. Ces bases, présentées au rapport d'orientations budgétaires, restent donc d'actualité :

	Bases	Taux	Produit attendu
	prévisionnelles		
Taxe d'habitation rés. secondaires	15 268 792 €	18.40%	2 809 457 €
Taxe foncière - Bâti	21 821 000 €	31.64% + 19.90% = 51.54%	11 246 543 €
Taxe foncière - Non bâti 115 400 €		58.92%	67 993 €
Effet coefficient correcteur "COCO"		92.9575215912785%	- 808 197 €
	13 315 796 €		

Pour mémoire, le produit de la fiscalité directe 2020 avait été présenté comme suit au BP 2020 :

	Bases	Taux	Produit attendu
	prévisionnelles		
Taxe d'habitation	32 666 000 €	18.40%	6 010 544 €
Taxe foncière - Bâti	21 821 000 €	31.64%	6 902 266 €
Taxe foncière - Non bâti	117 000 € 58.92%		68 936 €
	12 981 746 €		

Le produit réel perçu en 2020 était de 12 921 K€ contre 12 768 K€ en 2019.

#### Autres impôts et taxes

Sont notamment inscrits au chapitre 73 :

- l'attribution de compensation versée par la CCCE pour 4.833 K € (montant perçu en 2020), qui est liée aux transferts de compétences
- le prélèvement sur le produit des jeux pour 1.000 K€ en 2021 contre 918 K€ inscrits et perçus en 2020. Une hypothèse de réouverture au 1<sup>er</sup> mai 2021 a été retenue. Pour rappel, les produits des jeux se sont élevés à 1.477 K€ en 2019.
- les droits de mutation pour 1.830 K€ en 2021 contre 1.627 K€ en 2020 et 1.698 K€ perçus en 2019. La prévision 2021 est basée sur le réalisé 2020, majoré de la somme attendue au titre d'une vente importante et déjà connue lors de la construction budgétaire.

#### b. Les dotations de l'Etat (chapitre 74)

Au BP 2021, elles baissent globalement de 227 K€, soit 6.5 %. Elles s'établissent à 3.286 K€ et intègrent :

- les montants perçus au titre de la DGF (2.779 K€, correspondant au réalisé 2020)
- les allocations compensatrices au titre de la fiscalité en provenance de l'Etat : la compensation au titre des exonérations de la TH (521 K€ en 2020) disparaissent en 2021 pour laisser la place à la compensation au titre des exonérations de la TF (240 K€). Ces écarts doivent s'apprécier en les ajoutant au produit de la fiscalité locale ; ainsi l'évolution globale est de + 53,5 K€.

Envoyé en préfecture le 01/04/2021

Reçu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le

ID: 035-213500937-20210329-BP2021\_ASS\_B-BF

 les subventions et participations provenant de l'Etat, de la Région, du Département, le mécénat pour le festival international de musique et le contrat enfance jeunesse pour les ALSH.

#### c. Les produits des services (chapitre 70)

Ils sont estimés à 2.109 K€, représentant une hausse de 160 K€ par rapport au BP final 2020.

Compte-tenu du contexte sanitaire, les hypothèses de construction budgétaire se situent à michemin entre le réalisé 2019 (2.606 K€) et le réalisé 2020 (1.578 K€).

Ce chapitre comprend notamment :

- Les redevances et recettes d'utilisation du domaine (sur la voie publique : transport de fonds, chantier ; sur le domaine portuaire : restaurant, locations de tentes, mouillages du Prieuré) : 1.188 K€ sont prévus, soit 21% de plus qu'au BP final 2020 (978 K€)
- Les prestations de service (culturelles, sportives, de loisirs, services périscolaires) pour 684 K€, en quasi-stabilité par rapport au BP final 2020 : l'hypothèse de reprise de la saison culturelle et les nouvelles manifestations compenseraient les pertes de recettes de la restauration scolaire (transfert du collège à La Richardais)

Les services restent attentifs à l'optimisation des recettes et à l'équilibre des projets municipaux.

#### d. Le autres produits de gestion courante » (chapitre 75)

Ils sont estimés à 718 K€ et sont composés, essentiellement :

- ds revenus des immeubles positionnés à 581 K€, soit légèrement supérieurs au BP final et au réalisé 2020. Une hypothèse d'exonération du Casino pendant 4 mois est retenue ;
- La redevance versée par le camping, arrêtée à 125 K€ de façon certaine, car basée sur le chiffre d'affaires de l'année 2020.

On notera que ce chapitre était, au BP 2020, abondé à tort des recettes relatives au forfait poststationnement et aux infractions du code de la route (360 K€), alors que celles-ci émargent au chapitre 70.

#### e. Les atténuations de charges (chapitre 013)

Estimées à 200 K€, elles correspondent aux remboursements sur rémunérations de personnel (indemnités journalières).

ID: 035-213500937-20210329-BP2021\_ASS\_B-BF

### 1.2. Les dépenses de fonctionnement

Elles sont positionnées à 35.016 K€ : par rapport au budget 2020 final, l'augmentation est naturellement similaire aux recettes, soit 9.6 %. En ne considérant que les dépenses réelles, **l'évolution est de -2%** :

#### En milliers d'euros

Chap	Libellé	BP 2020	BP 2020	BP 2021	Evolution BP21 / BP20 (+DM)	
		(initial)	(+ DM)	(projet)	Montant	%
011	Charges à caractère général	5 642,00	5 255,99	5 695,63	439,64	8.4%
012	Charges de personnel	14 750,40	14 370,40	14 203,00	-167,40	-1.2%
014	Atténuation de produits	2 537,50	2 650,97	2 634,89	-16,38	-0.6%
65	Autres charges de gestion courante	2 044,70	2 172,38	1 477,97	-694,41	-32.0%
Tota	al des recettes de gestion courante	24 974,60	24 449,74	24 011,19	-438,55	-1.8%
66	Charges financières	570,00	570,00	497,50	-72,50	-12.7%
67	Charges exceptionnelles	27,00	27,00	30,51	3,51	13.0%
022	Dépenses imprévues					
Tota	al des dépenses réelles de fonctionnement	25 571,60	25 046,74	24 539,21	-507,54	-2.0%
023	Virement à la section d'investissement	6 887,50	5 616,47	9 143,99	3 527,63	62.8%
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 294,90	1 297,50	1 333,09	35,59	2.7%
Tota	al des dépenses d'ordre de fonctionnement	8 182,40	6 913,97	10 477,08	3 563,11	51.5%
Total hors report de résultat		33 754,00	31 960,71	35 016,29	3 055,58	9.6%
002	Résultat reporté (déficit)					
Tota	al dépenses fonctionnement	33 754,00	31 960,71	35 016,29	3 055,58	9.6%

#### a. Les dépenses réelles de fonctionnement

#### Les charges à caractère général (chapitre 011)

Il s'agit des dépenses courantes de la section de fonctionnement. Elles sont estimées à 5.696 K€, soit quasiment le niveau du BP initial 2020. La volonté de reprise des activités culturelles et sportives de la ville, la mise en place de nouveaux événements et des mesures nouvelles expliquent le maintien budgétaire affiché.

Les variations importantes ou mesures nouvelles substantielles sont les suivantes :

- Les prestations de service (article 611) présentent l'évolution la plus notable (+437 K€ par rapport au BP final 2020 et +327 K€ par rapport au BP initial 2020) :
  - o Animations : + 289 K€ : reprise de la programmation culturelle et nouveaux événements (festival Opening), en partie subventionnée ;
  - o Dépollution du terrain de la gare (BP 2021 : 50 K€) ;
  - Nouvelles prestations de sous-traitance : informatique et espaces verts (BP 2021 : 170 K€);
- Entretien courant de la voirie (BP 2021 : 100 K€), maintenance de l'éclairage public (BP 2021 : 55 K€) ;
- Renfort du budget communication pour améliorer la visibilité de Dinard (BP 2021 : 140 K€) ;

Envoyé en préfecture le 01/04/2021

Reçu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le

ID: 035-213500937-20210329-BP2021\_ASS\_B-BF

La réalisation d'un audit organisationnel des services (BP 2021 : 44 K€).

#### Les charges de personnel (chapitre 012)

Le budget primitif 2021 est proposé à 14.203 K€, tandis que le BP final 2020 s'élevait à 14.370 K€.

La reprise des activités nécessitant le recours aux saisonniers sera en effet couverte par une étude au cas par cas des départs en retraite prévus sur l'exercice.

#### Les atténuations de produits (chapitre 014)

Elles comportent le FNGIR (fonds nationaux de garantie individuelle de ressources) et le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales. Seul ce dernier fonds est soumis à variation annuelle.

Le budget est fixé à 2.635 K€, montant conforme au budget final et au réalisé 2020.

#### Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Elles connaissent une forte diminution de 350 K€, le BP 2020 final prévoyant en effet le versement d'une subvention exceptionnelle au CCAS pour couvrir les travaux de la résidence Dupuy à hauteur de 374 K€.

#### Les charges financières (chapitre 66)

Aucun nouvel emprunt n'ayant été souscrit depuis 2017, la ville poursuit son désendettement et voit ainsi logiquement ses charges d'intérêts diminuer (-65 K€ par rapport au BP final 2020). On notera que cette prévision intègre une enveloppe de 5.000 € complémentaires correspondant à un emprunt de 2.5 M€ sur 10 ans, mobilisable pour un investissement foncier (voir § « Dépenses Investissements »).

#### b. Les dépenses d'ordre de fonctionnement

#### Les opérations de transferts entre sections

Elles correspondent aux dotations aux amortissements, signe du renouvellement permanent des biens mobiliers (véhicules, mobilier, petits matériels, informatique....) acquis par la ville. Ces dotations sont estimées à 1.160 K€ pour 2021.

#### Le virement à la section d'investissement (chapitre 023)

Il correspond à l'autofinancement dégagé en section de fonctionnement et qui sert à couvrir les dépenses d'investissement. Il est proposé à 9.144 K€ au BP 2021, un niveau élevé et nettement supérieur au BP final 2020 (5.616 K€). Il est composé du report des excédents cumulés à fin 2020 (7.137 K€) et de l'excédent de la section de fonctionnement pour 2021 (2.007 K€).

ID: 035-213500937-20210329-BP2021\_ASS\_B-BF

#### 1.3. Les recettes d'investissement

#### En milliers d'euros

Chap	Libellé	BP 2020	BP 2020	BP 2021 (projet)	Evolution BP21 / BP20 (+DM)	
		(initial)	(+ DM)	Avec RAR	Montant	%
13	Subventions d'investissement reçues <sup>4</sup>	1 280,50	1 280,50	1 014,38	-266,12	-20,8%
16	Emprunts	1 500,00	1 500,00	2 500,00	1 000	66,7%
Total	des recettes d'équipement	2 780,50	2 780,50	3 514,38	733,88	26,4%
10	Dotations, fonds divers et réserves	869,10	2 946,10	1 417,00	-1 529,10	-51,9%
27	Autres immobilisations financières			932,58		
024	Produits de cessions					
Total	des recettes financières	869,10	2 946,10	2 349,58	-596,52	-20,%
45x2	Opérations pour le compte de tiers			50,00		
Total	des recettes réelles d'investissement	3 649,60	5 726,60	5 913,96	187,36	3,3%
021	Virement à la section de fonctionnement	6 887,50	5 616,47	9 143,99	3 527,53	62,8%
040	Opérations d'ordre de transferts entre sect°	1 294,90	1 297,50	1 333,09	35,59	2,7%
041	Opérations patrimoniales	100,00	148,10	16,02	-132,08	-89,2%
Total	Total des recettes d'ordre d'investissement		7 062,67	10 493,11	3 431,04	28,3%
Total	hors report de résultat	11 932,00	12 788,67	16 407,07	3 618,40	28,3%
001	Résultat reporté (excédent)	3 380,00	3 380,22	0,00		
Total	recettes d'investissement	15 312,00	16 168,88	16 407,07	238,18	1,5%

Les principales recettes d'investissement se décomposent comme suit :

#### a. Les ressources propres :

- o 1.417 K € de dotations, fonds divers et réserves (chapitre 10) composés du Fonds de Compensation de la TVA et de la Taxe d'aménagement. On précisera que le BP final 2020 intégrait la perception d'une taxe locale d'équipement (831 K€) et une dotation au titre du plafond légal de densité, toutes deux liées à l'opération avec Eiffage.
- 9.144 K€ en virement de la section d'investissement (chapitre 021) correspondant à l'autofinancement brut lié aux efforts de gestion en section de fonctionnement

#### b. Les ressources externes :

- 1.014 K€ de subventions d'investissement reçues, dont 178 K€ provenant de restes à réaliser au titre de 2020 (chapitre 13), dont :
  - 412 K€ pour le solde du fonds de concours de la CCCE pour les travaux du Palais des Arts
  - 200 K€ en produits des amendes de police

٠

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> BP 2021 : dont restes à réaliser de 2020 = 178 233,33 €

Envoyé en préfecture le 01/04/2021 Reçu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le

ID: 035-213500937-20210329-BP2021\_ASS\_B-BF

- 83 K€ de la DETR pour la sécurisation des voiries et les bornes incendies (DETR 2019 et 2020)
- 75 K€ du Pays de Saint Malo pour la piscine du Pool
- 57,6 K€ de la DSIL pour la voie verte aux abords du lycée hôtelier et pour l'aménagement du skate-park.
- Enfin, 8.6 K€ du diocèse au titre du solde de la subvention pour l'église Notre-Dame.
- o Un emprunt prévisionnel de 2.5 M€ en vue de financer les investissements fonciers prévus en 2021.
- Au chapitre 27, est inscrit le versement de la 2<sup>nde</sup> partie de la 2<sup>nde</sup> fraction relative à la vente du terrain de la Gare (Opération Newquay), due en octobre prochain. Pour mémoire, la 1<sup>ère</sup> partie avait fait l'objet d'un encaissement en 2019.

Comme au budget 2020, ce budget n'intègre aucune cession immobilière. Si des cessions nouvelles arrivaient en 2021, elles viendraient générer d'éventuels investissements par décision modificative.

# 1.4. Les dépenses d'investissement

#### En milliers d'euros

Chap	Libellé	BP 2020 (initial, avec RAR)	BP 2020 (+ DM)	BP 2021 (projet)	RAR	TOTAL BP 2021+ RAR
20	Immobilisations incorporelles	744,32	435,24	667,25	28,38	695,63
204	Subventions d'équipement versées		210,89	89,10	77,28	166,38
21	Immobilisations corporelles	9 556,95	10 198,48	7 175,69	806,04	7 981,73
23x	Immobilisations en cours	429,42	504,31	862,10	59,62	921,72
	Opérations d'équipement	2 621,28	2 426,81	371,25	250,36	621,61
	Sous-total	13 351,96	13 775,75	9 165,39	1 221,68	10 387,07
23x	Excédent de la section			4 106,76		4 106,76
Total	des dépenses d'équipement	13 351,96	13 775,75	13 272,15	1 221,68	14 493,83
16	Emprunts et dettes assimilées	1 695,00	1 695,00	1 744,00		1 744,00
Total	des dépenses financières	1 695,00	1 695,00	1 744,00		1 744,00
45x2	Opérations pour le compte de tiers	160,84	105,84	50,00		50,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	15 207,80	15 576,58	15 066,15	1 221,68	16 287,83
040	Opérations d'ordre de transferts entre sect°	4,20	444,20	7,93		7,93
041	Opérations patrimoniales	100,00	148,10	16,02		16,025
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	104,20	592,30	23,96		23,96
Total	hors report de résultat			15 090,11	1 221,68	16 311,79
001	Résultat reporté (déficit)			95,28		95,28
Total	dépenses d'investissement	15 312,00	16 168,89	15 185,39	1 221,68	16 407,07

Il convient de noter le niveau soutenu de l'investissement, avec 15.185 K€ en propositions nouvelles de 2021. En ajoutant les restes à réaliser, nous atteignons 16.407 K€ contre 16.168 K€ au budget final 2020.

Le niveau de l'investissement proposé doit toutefois s'apprécier en tenant compte de l'excédent de la section pour 2021. En effet, il résulte de la construction budgétaire, basée sur l'intégration de la totalité des excédents reportés à fin 2020, qu'une marge de l'ordre de 4.107 K€ reste disponible pour les investissements restants à programmer sur les années à venir. Le budget devant être présenté à l'équilibre, cette ligne de crédits reste isolée et mobilisable au besoin, sur 2021 ou sur les années futures. Elle contribue au fonds de roulement de la collectivité.

Les principales opérations répertoriées lors de la présentation du rapport d'orientations budgétaires, le 6 mars dernier, sont inscrites au projet de budget primitif 2021 de la Commune de Dinard :

#### a. Immobilisations corporelles (chapitre 20)

#### Etudes : 570 K€, dont

Manoir de Port-Breton : 50 K€

Transfert des serres municipales : 90 K€

Envoyé en préfecture le 01/04/2021

Reçu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le

ID: 035-213500937-20210329-BP2021\_ASS\_B-BF

Falaises sente littorale Malouine et J. Boutin : 80 K€

- Travaux CCCE OTI (MOA avec la CCCE) : 80 K€
- Programmation nouveaux bâtiments communaux : 80 K€
- Etudes diverses (dont présence eaux usées au cimetière principal, études PLD et pavé...) :
   60 K€
- Digue de l'écluse : 30 K€
- Etudes géotechniques NewQuay : 30 K€

#### Logiciels et licences : 87 K€, dont

• Dématérialisation : 30 K€

• Gestion de parc informatique 23 K€

Logiciel police municipal : 16 K€

• Outils décisionnels : 15 K€

#### b. <u>Immobilisations corporelles (chapitre 21)</u>

#### Terrains (acquisitions foncières) : 3 078 K€, dont

Anciens terrains de tennis de la Malouine : 2 000 K€

• Terrains Engie : 720 K€

Frais d'actes correspondant : 278 K€

#### Autres terrains et aménagements de terrain : 423 K€, dont

• Travaux sente littorale, sécurisation mur « Hurlevent » : 290 K€

Reprise de sepultures, végétalisation du cimetière : 88 K€

• Jardins familiaux, projet Saint Alexandre, végétalisation en fleurs vivaces : 45 K€

#### Constructions, travaux : 1 270 K€, dont

• Boulevard de la Mer : 871 K€

Désamiantage du SIAP : 100 K€

• Toiture de l'église Notre-Dame : 95 K€

Accessibilité handicapés : 80 K€

• Entrée digue de l'écluse : 48 K€

• Protection-sécurité du Clair de Lune : 24 K€

#### Réseaux de voirie : 1 521 K€, dont

Rue de Verdun / Rue de la Gare : 815 K€ (en partie subventionnés)

• Place Crolard : 200 K€

Travaux de voirie divers (entretien) : 300 K€

#### Installations techniques : 446 K€, dont

Vidéoprotection : 129 K€

Sécurisation des écoles (clôture, escalier) : 78 K€

• Stade (éclairage piste, cages de lancer, buts) : 56 K€

#### Equipements: 435 K€, dont

Matériel de transport (véhicule électrique benne) : 31 K€

Envoyé en préfecture le 01/04/2021 Reçu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le

ID: 035-213500937-20210329-BP2021\_ASS\_B-BF

- Matériel de bureau et informatique (mise à jour du parc informatique, équipement médiathèque financé par DRAC) : 132 K€
- Aménagements du centre équestre : 102 K€
- Mobilier (vestiaires personnel pour les espaces verts, mobilier de classes) : 58 K€
- Aménagement des aires de jeux : 24 K€
- Abris-vélo aux écoles : 20 K€

#### c. Immobilisations en cours (chapitre 23)

- Aménagement du Parc des Tourelles : 200 K€
- Les avances versées sur les marchés : 592 K€ équilibrées par les remboursements du même montant (Recettes à l'article 238)
- Plan local d'urbanisme : 70 K€

#### d. Opérations particulières

- Le Boulevard Féart pour 276 K€ dans le cadre de la réhabilitation de la 2<sup>ème</sup> tranche (tronçon Dumont / Maulion)
- La Villa Les Roches Brunes : 50 K€ (étanchéité des terrasses, mérule)
- Le Palais des Arts et du Festival : 20 K€ pour le solde des marchés (Salle Debussy)
- Etudes AVAP : 13 K€
- Diagnostic pont routier Villa-ès-Mesniers : 12 K€

#### e. Remboursement des emprunts (chapitre 16)

• 1.682 K€ de remboursement de capital, incluant 62,5 K€ pour le nouvel emprunt de 2.5 M€ mobilisable pour les acquisitions foncières (hypothèse de mobiliser à mi-année).

ID: 035-213500937-20210329-BP2021\_ASS\_B-BF

#### 2. PROJET DE BP 2021 – BUDGET ANNEXE SERVICES DES EAUX

Le budget s'équilibre à 2.384 K€ en section d'exploitation et 1.947 K€ en section d'investissement.

Montants en euros

FONCTIONNEMENT	BP 2021 (VOTE)	RAR 2020	RESULTAT 2020	TOTAL
Recettes	1 021 000,00		1 362 722,95	2 383 722,95
Dépenses	2 383 722,95			2 383 722,95
INVESTISSEMENT	BP 2021 (VOTE)	RAR 2020	RESULTAT 2020	TOTAL
Recettes	1 358 929,72		587 881,90	1 946 811,62
Dépenses	1 898 506,22	48 305,40		1 946 811,62
		•	Total BP 2021	4 330 534,57

# 2.1. Les recettes d'exploitation

#### En milliers d'euros

Chap	Libellé	BP 2020	BP 2020	BP 2021	Evolution BP21 / BP20 (+DM)	
		(initial)	(+ DM)	(projet)	Montant	%
70	Ventes produits fabriqués, prestations	459,00	729,10	1 021,00	291,90	40,0%
77	Produits exceptionnels		2,77		-2,77	
Total des recettes réelles de fonctionnement		459,00	731,87	1 021,00	289,13	39,5%
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections					
Tota	l des recettes d'ordre de fonctionnement					
Tota	l hors report de résultat	459,00	731,87	1 021,00	289,13	39,5%
002	Résultat reporté (excédent)	748,00	748,41	1 362,73	614,31	82,1%
Tota	l recettes de fonctionnement	1 207,00	1 480,28	2 383,72	903,45	61,0%

Les fortes variations s'expliquent par :

- Un budget final 2020 non représentatif car ne représentant pas l'intégralité des recettes à percevoir sur l'exercice
- l'intégration, par anticipation, du résultat 2020 particulièrement élevé, en raison de l'enregistrement, sur 2020, d'une partie de l'affermage relatif à 2019 et non facturé avant la clôture.

Les recettes inscrites au BP 2021 au chapitre 70 reflétent les véritables produits attendus au titre d'une année complète d'affermage dans le cadre de la nouvelle DSP en vigueur.

# 2.2. Les dépenses d'exploitation

#### En milliers d'euros

Chap	Libellé	BP 2020	BP 2020	BP 2021	Evolution BP21 / BP20 (+DM)	
		(initial)	(+ DM)	(projet)	Montant	%
011	Charges à caractère général	398,30	671,53	715,63	44,10	6,6%
012	Charges de personnel	98,00	98,00	93,80	-4,20	-4,3%
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00		
67	Charges exceptionnelles	176,30	176,30	226,51	50,21	28,5%
Total des dépenses réelles de fonctionnement		672,600	945,88	1 035,94	90,06	9,5%
023	Virement à la section d'investissement	307,40	307,40	1 108,14	800,74	260,5%
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	227,00	227,00	239,64	12,65	5,6%
Tota	Il des dépenses d'ordre de fonctionnement	534,40	534,40	1 347,78	813,38	152,2%
Total hors report de résultat		1 207,00	1 480,28	2 383,72	903,45	61,0%
002	Résultat reporté (déficit)					
Total dépenses de fonctionnement		1 207,00	1 480,28	2 383,72	903,45	61,0%

Les évolutions importantes ont les mêmes explications qu'au niveau des recettes. On ajoutera cependant des dépenses nouvelles et exceptionnelles attendues pour 2021 (chapitre 67) :

- La régularisation de la déclaration de TVA 2020, suite à l'assujettisement de ce budget annexe (84 K€)
- La démolition de Pont Avet (135 K€)

## 2.3. Les recettes d'investissement

#### En milliers d'euros

Chap	Libellé	BP 2020	BP 2020	BP 2021 (projet)	Evolu BP21 / BP2	
		(initial)	(+ DM)	Avec RAR <sup>5</sup>	Montant	%
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	15,00	15,00	
Total	des recettes d'équipement	0,00	0,00	15,00	15,00	
27	Autres immobilisations financières	15,00	15,00	15,00	0,00	
Total	Total des recettes financières		15,00	15,00	0,00	
Total	des recettes réelles d'investissement	15,00	15,00	30,00	15,00	100,0%
021	Virement à la section de fonctionnement	307,40	307,40	1 108,14	800,74	260,5%
040	Opérations d'ordre de transferts entre sect°	227,00	227,00	220,79	-6,21	-2,7%
Total	des recettes d'ordre d'investissement	534,40	534,40	1 328,93	794,53	148,7%
Total	hors report de résultat	549,40	549,40	1 358,93	809,53	147,3%
001	Résultat reporté (excédent)	431,00	439,05	587,88	148,83	33,9%
Total	recettes d'investissement	980,40	988,45	1 946,81	958,36	97,0%

-

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Pas de RAR au titre de 2020.

ID: 035-213500937-20210329-BP2021\_ASS\_B-BF

Ce budget annexe autofinance ses investissements : les recettes sont exclusivement composés de l'excédent de la section de fonctionnement (chapitre 021) et des amortissements. Pour 2021, un excédent de la section d'investissement est reporté, à hauteur de 588 K€.

# 2.4. Les dépenses d'investissement

#### En milliers d'euros

Chap	Libellé	BP 2020 (initial, avec RAR)	BP 2020 (+ DM)	BP 2021 (projet)	RAR	TOTAL BP 2021+ RAR
23	Immobilisations en cours	965,40	973,45	1 883,51	48,31	1 931,81
Total	des dépenses d'équipement	965,40	973,45	1 883,51	48,31	1 931,81
27	Autres immobilisations financières	15,00	15,00	15,00		15,00
Total	des dépenses financières	15,00	15,00	15,00		15,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	980,40	988,45	1 898,51	48,31	1 946,81
041	Opérations patrimoniales					
Total	des dépenses d'ordre d'investissement					
Total	hors report de résultat	980,40	988,45	1 898,51	48,31	1 946,81
001	Résultat reporté (déficit)					
Total	dépenses d'investissement	980,40	988,45	1 898,51	48,31	1 946,81

Afin de présenter le budget en équilibre, les marges sur l'investissement sont positionnées, par défaut, au chapitre 23, qui est la variable d'équilibre. Ce sont des crédits disponibles.

#### 3. PROJET DE BP 2021 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le budget s'équilibre à 2 409 K€ en section d'exploitation et 2 715 K€ en section d'investissement.

Montants en euros

FONCTIONNEMENT	BP 2021 (VOTE)	RAR 2020	RESULTAT 2020	TOTAL
Recettes	1 439 183,80		970 233,21	2 409 417,01
Dépenses	2 409 417,01			2 409 417,01
INVESTISSEMENT	BP 2021 (VOTE)	RAR 2020	RESULTAT 2020	TOTAL
Recettes	2 715 461,01			2 715 461,01
Dépenses	1 593 437,49	40 686,86	1 081 336,66	2 715 461,01
		1	Total BP 2021	5 124 878,02

# 3.1. Les recettes d'exploitation

#### Fn milliers d'euros

	En milliers d'euros						
Chap	Libellé	BP 2020	BP 2020	BP 2021	Evolut BP21 / BP2		
		(initial)	(+ DM)	(projet)	Montant	%	
70	Ventes produits fabriqués, prestations	994,00	994,00	1 131,50	137,50	13,8%	
74	Subventions d'exploitation		379,33	217,50	-179,33	-47,3%	
77	Produits exceptionnels						
Tota	l des recettes réelles de fonctionnement	994,00	1 373,33	1 349,00	-24,33	-1,8%	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	104,00	104,00	90,18	-13,82	-13,3%	
Tota	al des recettes d'ordre de fonctionnement	104,00	104,00	90,18	-13,82	-13,3%	
Tota	al hors report de résultat	1 098,00	1 477,33	1 439,18	-38,15	-2.6%	
002	Résultat reporté (excédent)			970,23	970,23		
Tota	al recettes de fonctionnement	1 098,00	1 477,33	2 409,42	932,08	-36,9%	

Tout comme le budget du service des eaux, le BP 2020 n'est pas représentatif de la structure budgétaire de ce budget.

Afin de couvrir les importants besoins d'investissement, une subvention d'équilibre versée par la ville est prévue à hauteur de 200 K€. Celle-ci fera l'objet d'une réévaluation en cours d'exercice, afin d'être adaptée aux stricts besoins de ce budget.

ID: 035-213500937-20210329-BP2021\_ASS\_B-BF

# 3.2. Les dépenses d'exploitation

#### En milliers d'euros

Chap	Libellé	BP 2020	BP 2020	BP 2021	Evolut BP21 / BP20	
		(initial)	(+ DM)	(projet)	Montant	%
011	Charges à caractère général	94,70	94,70	85,50	-9,20	-9,7%
012	Charges de personnel	30,00	30,00	15,00	-15,00	-50,0%
65	Autres charges de gestion courante			16,00		
66	Charges financières	206,00	206,00	183,80	-22,20	-10,8%
67	Charges exceptionnelles			15,14		
Tota	Il des dépenses réelles de fonctionnement	330,70	330,70	315,44	-15,26	-4,6%
023	Virement à la section d'investissement	61,80	234,67	1 390,17	1 155,49	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	705,50	705,50	708,82	-1,68	-0,2%
Tota	Il des dépenses d'ordre de fonctionnement	767,30	940,17	2 093,98	1 153,81	
Total hors report de résultat		1 098,00	1 270,87	2 409,42	1 138,54	89,6%
002	Résultat reporté (déficit)		206,46		-206,46	
Tota	Il dépenses de fonctionnement	1 098,00	1 477,33	2 409,42	932,08	-36,9%

Hormis l'augmentation significative du virement à la section d'investissement (chapitre 023), grâce à l'intégration des résultats cumulés et à la subvention d'équilibre prévue par la ville, les autres chapitres ne connaissent que peu d'évolution.

# 3.3. Les recettes d'investissement

#### En milliers d'euros

Chap	Libellé	BP 2020	BP 2020	BP 2021 (projet)	Evolu BP21 / BP2	
		(initial)	(+ DM)	Avec RAR <sup>6</sup>	Montant	%
13	Subventions d'investissement		110,00	621,48	511,48	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 304,46	1 304,46			
23	Immobilisations en cours					
Total	des recettes d'équipement	1 304,46	1 414,46	621,48	-792,28	-56,1%
27	Autres immobilisations financières	437,00	437,00			
Total	des recettes financières					
Total	des recettes réelles d'investissement	1 741,46	1 851,46	621,48	-1 221,98	-66,4%
021	Virement à la section de fonctionnement	61,80	234,67	1 390,17	1 155,49	
040	Opérations d'ordre de transferts entre sect°	705,50	705,50	703,82	-1,68	-0,2%
Total	des recettes d'ordre d'investissement	767,30	940,17	2 093,98	1 153,81	122,7%
Total	hors report de résultat	2 508,76	2 791,63	2 715,46	-76,17	-2,7%
001	Résultat reporté (excédent)					
Total	Total recettes d'investissement		2 791,63	2 715,46	-76,17	-2,7%

Elles sont principalement composées :

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Pas de RAR au titre de 2020.

Envoyé en préfecture le 01/04/2021 Reçu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le

ID: 035-213500937-20210329-BP2021\_ASS\_B-BF

- du virement de la section de fonctionnement, précédemment évoqué,
- des amortissements,
- des subventions d'investissement versées par :
  - o L'agence de l'eau (225 K€)
  - o La DSIL (396 K€)

# 3.4. Les dépenses d'investissement

#### En milliers d'euros

Chap	Libellé	BP 2020 (initial, avec RAR)	BP 2020 (+ DM)	BP 2021 (projet)	RAR	TOTAL BP 2021+ RAR
20	Immobilisations incorporelles	0,92	0,92	10,00		10,00
23	Immobilisations en cours	1 281,84	1 391,84	790,25	40,69	830,94
Total	des dépenses d'équipement	1 282,76	1 392,76	800,25	40,69	840,94
16	Emprunts et dettes assimilées	685,00	685,00	703,00		703,00
27	Autres immobilisations financières	437,00	437,00			
Total	des dépenses financières	1 122,00	1 122,00	703,00		703,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	2 404,76	2 514,76	1 503,25	40,69	1 543,94
040	Opérations d'ordre de transferts entre sect°	104,00	104,00	90,18		90,18
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	104,00	104,00	90,18		90,18
Total hors report de résultat		2 508,76	2 618,76	1 593.44	40,69	1 634,12
001	Résultat reporté (déficit)		172,87	1 081,34		
Total	Total dépenses d'investissement		2 791,63	2 674,77	40,69	2 715,46

Le BP 2021 devra supporter le report de déficit des années antérieures (1 081 K€) et procéder au remboursement du capital de sa dette (703 K€). Les investissements 2021 sont alors limités à 790K€ pour ne pas entacher davantage le déficit de ce budget.

Ces investissements correspondent en majorité à la poursuite de l'opération rue de Verdun / rue de la Gare.

# 4. PROJET DE BP 2021 - BUDGET ANNEXE PORT PUBLIC

Le budget s'équilibre à 1 062 K€ en section d'exploitation et 513 K€ en section d'investissement

Montants en euros

FONCTIONNEMENT	BP 2021 (VOTE)	RAR 2020	RESULTAT 2020	TOTAL
Recettes	758 800,00		303 237,94	1 062 037,94
Dépenses	1 062 037,94			1 062 037,94
INVESTISSEMENT	BP 2021 (VOTE)	RAR 2020	RESULTAT 2020	TOTAL
Recettes	512 802,94			512 802,94
Dépenses	123 418,20	134 251,37	255 133,37	512 802,94
			Total BP 2021	1 574 840,88

# 4.1. Les recettes d'exploitation

#### En milliers d'euros

Chap	Libellé	BP 2020	BP 2020	BP 2021	Evolution BP21 / BP20 (+DM)	
		(initial)	(+ DM)	(projet)	Montant	%
70	Ventes produits fabriqués, prestations	751,50	687,50	732,50	45,00	6,5%
74	Subventions d'exploitation		51,67		-51,67	-100,0%
75	Autres produits de gestion courante	26,00	26,00	26,00		
77	Produits exceptionnels	0,10	0,45	0,30	-0,15	-33,4%
Tota	al des recettes réelles de fonctionnement	777,60	765,62	758,80	-6,82	-0,9%
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections					
Tota	al des recettes d'ordre de fonctionnement					
Tota	al hors report de résultat	777,60	765,62	758,80	-6,82	-0,9%
002	Résultat reporté (excédent)	193,00	193,49	303,24	109,75	56,7%
Tota	al recettes de fonctionnement	970,60	959,11	1 062,04	102,93	10,7%

Elles restent globalement conformes au BP initial de 2020, en intégrant toutefois une limitation de l'activité, toujours dans un contexte sanitaire contraint.

Le résultat cumulé à fin 2020 est reporté à hauteur de 303 K€.

# 4.2. Les dépenses d'exploitation

#### En milliers d'euros

Chap	Libellé	BP 2020	BP 2020	BP 2021	Evolut BP21 / BP2	
		(initial)	(+ DM)	(projet)	Montant	%
011	Charges à caractère général	281,10	329,45	287,93	-41,52	-12,6%
012	Charges de personnel	229,00	229,00	212,00	-17,00	-7,4%
65	Autres charges de gestion courante		0,20	0,20		
66	Charges financières	15,20	15,20	13,00	-2,20	-14,5%
67	Charges exceptionnelles		3,10		-3,10	
69	Impôt sur les sociétés	40,00	35,60	36,10	0,50	1,4%
Tota	l des dépenses réelles de fonctionnement	565,30	612,55	549,23	-63,32	-10,3%
023	Virement à la section d'investissement	280,20	214,86	380,90	166,05	77,3%
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	125,10	131,70	131,90	0,20	0,2%
Tota	Il des dépenses d'ordre de fonctionnement	405,30	3416,56	512,80	166,25	48,0%
Total hors report de résultat		970,60	959,11	1 062,04	102,93	10,7%
002	Résultat reporté (déficit)					
Tota	Il dépenses de fonctionnement	970,60	959,11	1 062,04	102,93	10,7%

Les dépenses réélles sont estimées légèrement en-deça du budget primitif, selon les modalités retenues pour l'estimation des recettes.

Le chapitre 011 comporte notamment :

- La 2<sup>ème</sup> tranche du marché optionnel pour le changement des chaînes
- Le surcoût lié à l'extension des horaires de la navette
- L'expertise du ponton (totalité de la mission)

#### 4.3. Les recettes d'investissement

#### En milliers d'euros

Chap	Libellé	BP 2020 BP 2020	BP 2021 (projet) _	Evolu BP21 / BP2		
		(initial)	(+ DM)	Avec RAR <sup>7</sup>	Montant	%
16	Emprunts et dettes assimilées	355,90	335,90		-335,90	
Total	des recettes réelles d'investissement	355,90	355,90		-355,90	
021	Virement à la section de fonctionnement	280,20	214,86	380,90	166,05	77,3%
040	Opérations d'ordre de transferts entre sect°	125,10	131,70	131,90	0,20	0,2%
Total	des recettes d'ordre d'investissement	405,30	346,56	512,80	166,25	
Total	hors report de résultat	741,20	682,46	512,80	-169,65	-24,9%
001	Résultat reporté (excédent)					
Total recettes d'investissement		741,20	682,46	512,80	-169,65	-24,9%

Elles sont exclusivement composées du virement de la section de fonctionnement et des amortissements pour 2021. Aucun emprunt complémentaire n'est en effet prévu.

-

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Pas de RAR au titre de 2020.

ID: 035-213500937-20210329-BP2021\_ASS\_B-BF

# 4.4. Les dépenses d'investissement

#### En milliers d'euros

Chap	Libellé	BP 2020 (initial, avec RAR)	BP 2020 (+ DM)	BP 2021 (projet)	RAR	TOTAL BP 2021+ RAR
21	Immobilisations corporelles	343,48	353,88	50,50	40,17	90,39
23	Immobilisations en cours	305,47	236,37		94,08	94,08
Total	des dépenses d'équipement	648,95	590,25	50,50	134,25	184,47
16	Emprunts et dettes assimilées	87,20	87,20	73,20		73,20
27	Autres immobilisations financières					
Total	des dépenses financières	87,20	87,20	73,20		73,20
Total	des dépenses réelles d'investissement	735,15	677,45	123,42	134,25	257,67
040	Opérations d'ordre de transferts entre sect°					
Total	des dépenses d'ordre d'investissement					
Total	hors report de résultat	736,15	677,45	123,42	134,25	257,67
001	Résultat reporté (déficit)	5,05	5,01	255,13		255,13
Total	dépenses d'investissement	741,20	682,46	378,55	134,25	512,80

Le budget 2021 doit en priorité supporter de déficit de la section d'investissement cumulé à fin 2020 (255 K€).

Outre les restes à réaliser (134 K€), les prévisions d'investissements sont les suivantes :

- Mise en conformité électrique zone Atex (7,5 K€)
- Treuil cale des dériveurs (6 K€)
- Moteur de la navette (12 K€)
- Mobilier de la nouvelle capitainerie (25 K€)

# 5. PROJET DE BP 2021 – BUDGET ANNEXE DINARD FESTIVAL DU FILM BRITANNIQUE

Le budget s'équilibre à 389 K€ en section d'exploitation :

Montants en euros

FONCTIONNEMENT	BP 2021 (VOTE)	RAR 2020	RESULTAT 2020	TOTAL
Recettes	382 560,00		6 785,68	389 345,68
Dépenses	389 345.68			389 345,68
		•	Total BP 2021	389 345,68

Le budget du Dinard Festival du Film Britannique est revu à la baisse dans un contexte sanitaire incertain, qui nous oblige à penser différemment l'organisation et la logistique.

# 5.1. Les recettes d'exploitation

#### En milliers d'euros

Chap	Libellé	BP 2020 (initial)	BP 2020 (+ DM)	BP 2021 (projet)	Evolution BP21 / BP20 (+DM)	
					Montant	%
70	Ventes produits fabriqués, prestations	151,10	3,49	175,00	171,50	
74	Subventions d'exploitation	230,00	161,68	100,00	-61,68	-38,1%
75	Autres produits de gestion courante	227,00		107,56	107,56	
77	Produits exceptionnels	10,00	22,50		-22,50	
Total des recettes réelles de fonctionnement		618,10	187,67	382,56	194,89	103,8%
002	Résultat reporté (excédent)			6,79	6,79	
Total recettes de fonctionnement		618,10	187,67	389,35	201,68	107,5%

Les ventes de produits tiennent compte de la mise en place d'un nouveau format de festival numérique permettant d'espérer 20 000 ventes en ligne. Nous toucherons un nouveau public élargi et plus jeune.

La subvention d'exploitation est composée :

- De la subvention d'équilibre du budget principal au budget DFFB qui passe de 180 K€ en 2020 à 50 K€ en 2021
- Des subventions des collectivités ( 50 K€ département, région).

Les autres produits correspondent au partenariat privés et baissent de 107 K€

ID: 035-213500937-20210329-BP2021\_ASS\_B-BF

# 5.2. Les dépenses d'exploitation

#### En milliers d'euros

Chap	Libellé	BP 2020 (initial)	BP 2020 (+ DM)	BP 2021 (projet)	Evolution BP21 / BP20 (+DM)	
					Montant	%
011	Charges à caractère général	506,05	116,83	300,54		
012	Charges de personnel	109,00	62,12	78,50		
65	Autres charges de gestion courante	0,05	0,05	10,31		
67	Charges exceptionnelles	3,00	0,40			
Total des dépenses réelles de fonctionnement		618,10	179,40	389,35		
002	Résultat reporté (déficit)		8,27			
Tota	al dépenses de fonctionnement	618,10	187,67	389,35		

Les charges à caractères général baissent du fait de nouveau format du festival :

- Réduction des prestataires privés
- Impossibilité de prévoir des festivités et des rassemblements avec notamment les dîners de gala, du fait d'un manque de lisibilité par rapport à la crise sanitaire
- Impossibilité de prévoir de nombreux invités britanniques
- Réduction des dépenses de transports des invités

Pour autant, nous développerons la communication presse nationale et plus professionnelle.

Les charges de personnel vont baisser du fait d'un moindre recours au personnel titulaire ou mis à disposition.

ID: 035-213500937-20210329-BP2021\_ASS\_B-BF

#### 6. CONSOLIDATION BUDGETAIRE

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver ces cinq projets de budget primitif pour 2021, totalisant, toutes sections confondues, **62 842 955.16** € contre 57 190 060,71 € en 2019. Ce montant est obtenu avec la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2020.

	PROJET Budget primitif 2021	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
	Budget Commune de DINARD :			
1	Budget principal - Ville	35 016 287,14	16 407 068,87	51 423 356,01
	Budgets annexes :			
2	Service des eaux	2 383 722,95	1 946 811,62	4 330 534,57
3	Assainissement	2 409 417,01	2 715 461,01	5 124 878,02
4	Port	1 062 037,94	512 802,94	1 574 840,88
5	Dinard Festival du film britannique	389 345,68	0,00	389 345,68
	Sous-total (2+3+4+5)	6 244 523,58	5 175 075,57	11 419 599,15
	TOTAL budget principal + budgets annexes (1+2+3+4+5)	41 260 810,72	21 582 144,44	62 842 955,16

Pour mémoire, l'état récapitulatif ci-dessous reprend les budgets primitifs 2020 votés le 2 mars 2020 :

	PROJET Budget primitif 2020	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
	Budget Commune de DINARD :			
1	Budget principal - Ville	33 754 000,00	15 312 000,00	49 066 000,00
	Budgets annexes :			
2	Service des eaux	1 207 000,00	980 400,00	2 187 400,00
3	Assainissement	1 098 000,00	2 508 760,71	3 606 760,71
4	Port	970 600,00	741 200,00	1 711 800,00
5	Dinard Festival du film britannique	618 100,00	0,00	618 100,00
	Sous-total (2+3+4+5)	3 893 700,00	4 230 360,71	8 124 060,71
	TOTAL budget principal + budgets annexes (1+2+3+4+5)	37 647 700,00 €	19 542 360,71	57 190 060,71